

RÉPUBLIQUE FRANÇAISEDÉPARTEMENT DES
HAUTES PYRENEES**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
du Syndicat Intercommunal d'Assainissement
de la Haute Vallée d'Aure****SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2022****NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au comité syndical : 16
 En exercice : 16
 Présents : 11
 Absents : 5
 Procuration :
 Qui ont pris part à la
 délibération : 11

L'an 2022, le 17 novembre à 14 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean Mouniq

Présents : Mrs Jean MOUNIQ, Jean PAUCIS, Louis RICARD, André MIR, Jean-Michel ISOART, Michel MILLET, Jean-Michel MARIA, André DUBAN, Lucien FERRAS, Alain PENEVEYRE et Norbert JULIER

Date de la convocation :

24/10/2022

Date d'affichage :

24/10/2022

Objet de la délibération :**Absents excusés :**

Absents : Mrs Jacques SALAT, Michel BESSONE, Jean-Luc VALENTIAN, FOURCADE LAVIGNE Dominique, Philippe SPITERI,

A été désigné secrétaire de séance : Monsieur Michel MILLET

.....

Demande de subvention
 Conseil Départemental
 Extension réseau
 d'assainissement collectif
 quartier Bié de Nougaro à
 Bourisp.

Le Président indique aux membres du comité que la commune de Bourisp a sollicité du SIAHVA, l'étude chiffrée relative à l'extension du réseau d'assainissement collectif à la zone à urbaniser située quartier Bié de Nougaro sur la commune de Bourisp.

Selon l'étude présentée, le coût estimatif de l'extension de ce réseau est de 50 000 € HT.

Le Président propose aux membres du comité de demander l'aide la plus élevée possible au Conseil Départemental et à l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Les membres du comité après en avoir délibéré :

- Approuvent, à l'unanimité, cette opération,
- Autorisent le Président à déposer les dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et à signer tous les documents relatifs à cette opération.

**Acte rendu exécutoire dès son
 envoi en Préfecture le,**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président
 Jean MOUNIQ

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
 DE LA HAUTE VALLEE D'AURE**
 Promenade du Bernet
 65170 VIELLE-AURE

Délibération N°21-11-2022

Accusé de réception en préfecture
 065-256501057-20221117-Del-2022-C021-DE
 Date de télétransmission : 18/11/2022
 Date de réception préfecture : 18/11/2022